Ordonnance collective

TITRE :	A–1.18 (E) Administrer un médicament (per os ou par voie rectale) Laxatif		
NUMÉRO :	OC-CSSSM-INF-18 (E)		
PROTOCOLE OU RÈGLES D'UTILISATION EN RÉFÉRENCE :		ENTRÉE EN VIGUEUR LE :	RÉVISION LE:
		2007-01-19	**2012-01-19**
PROFESSIONNELS AUTORISÉS :	Personnel infirmier et infirmières auxiliaires du CSSSM **de courte et de longue durée**		
CLIENTÈLE VISÉE :	Usager du CSSSM **de courte et de longue durée**		
ACTIVITÉS RÉSERVÉES:	Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique. Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitorage et les ajustements du plan thérapeutique et infirmier. Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.		

1. INDICATIONS :

Usager présentant de la constipation : (aucune selle X $\geq$ 72 heures).

2. CONTRE-INDICATIONS :

Douleur abdominale aiguë, diarrhée, vomissements.

Allergie au lait de magnésie.

PARTICULARITÉ POUR LA COURTE DURÉE : Ne pas donner si diagnostic d'admission est : sub-occlusion.

3. CONDITIONS D'INITIATIONS :

Initier un traitement laxatif chez l'usager n'ayant aucune selle depuis 72 heures.

4. INTENTIONS THÉRAPEUTIQUES :

Soulagement de la constipation.

5. LIMITES/ RÉFÉRENCE AU MÉDECIN

PARTICULARITÉ POUR LA LONGUE DURÉE : Si utilisation de l'ordonnance collective plus de 3 fois par mois, aviser le médecin traitant par le cahier de communications.

SI L'ORDONNANCE COLLECTIVE EST INEFFICACE, AVISER LE MÉDECIN TRAITANT DANS LES 24 HEURES.

6. DIRECTIVES/ RÉFÉRENCE AUX OUTILS CLINIQUES

1. Faire un toucher rectal
2. En présence de fécalome :
   - → Administrer un lavement Fleet[MD] huileux suivi au besoin d'un lavement évacuant à l'eau savonneuse.
   - → Si inefficace après 1 heure, procéder à un fractionnement ou à une extraction manuelle en se conformant à la méthode de soins du curage rectal. Répéter par la suite, si nécessaire, un lavement Fleet[MD] huileux jusqu'à évacuation du fécalome.
   - → Administrer 1 lavement Fleet[MD] le 5e jour sans selle.
3. Si absence de fécalome :

   Lorsqu'il y a absence de selle depuis 72 heures :

   - → Donner 30 mL de lait de magnésie ou un suppositoire de glycérine le matin de la 4e journée sans selle.

NB : Ne pas administrer de lait de magnésie en même temps que Fosamax[MD], Actonel[MD], Cipro[MD] ou Avelox[MD] (contacter la pharmacienne).

7. EFFETS SECONDAIRES POSSIBLES

Crampes abdominales légères, inflammation autour du rectum.

8. SOURCES :

Approbation : 2007-01-19	Signature :	Date :
Président du CMDP : Dr Yves Arcand		
Chef du département de pharmacie : Armelle Apter, ph.		
DQSI ou autres		
Révision : 2012-01-19	**Signature :**	**Date :** 12-02-10
Président du CMDP : Dr Yves Arcand		
Chef du département de pharmacie : Armelle Apter, ph.		
DQSI ou autres		